



Communiqué de presse

SMIC : FO conteste le Groupe d'experts et s'adresse au Premier ministre

FO conteste le rapport du dit groupe d'experts sur le SMIC qui, sans surprise, recommande de s'abstenir de tout coup de pouce et continue de présenter l'augmentation du SMIC comme un coût et un frein à l'emploi, comme il l'a toujours fait depuis treize années d'existence !

Contestant aussi que la consultation de la Commission nationale de la négociation collective (CNNCEFP) – qui doit être réunie le 15 décembre prochain – soit devenue très formelle, FO, en s'adressant conjointement au Premier ministre et à la ministre du Travail, estime indispensable que soit rétabli un véritable et sincère débat contradictoire sur la réévaluation du SMIC.

Alors qu'une décision devra être prise pour la réévaluation du SMIC au 1er janvier, FO appelle à ce que, cette fois et contrairement à sa décision du 1er octobre dernier, prise sans consultation préalable de la CNNCEFP, le gouvernement ne s'en tienne pas à la recommandation du Groupe d'experts, qui conduirait à limiter l'augmentation légale à 0,5 à 0,6 %.

Alors que l'augmentation de l'inflation, au cours des douze derniers mois, a conduit à la revalorisation anticipée au 1er octobre (mais limitée au rattrapage de cette inflation à 2,2 % alors), et que la hausse des prix se poursuit, FO estime plus que légitime et nécessaire d'opter pour une augmentation sensible du SMIC afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés directement concernés et de dynamiser la négociation des grilles de salaires dans les conventions collectives.



Plus largement nous appelons à évaluer les aides publiques sous toutes formes aux entreprises (exonérations de cotisations, défiscalisations, crédits d'impôts, etc.) sur les négociations de salaires et, à tout le moins, à les conditionner à la préservation des emplois et à l'ouverture de négociations salariales, à la réglementation des processus d'externalisation et de sous-traitance en cascade, facteurs de moins disant salarial.

Paris, le 30 novembre 2021

Contacts :



Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 yveyrier@force-ouvriere.fr
 01.40.52.86.01

Karen GOURNAY
Secrétaire confédérale

**Secteur de la
Négociation collective
et des Salaires**

 kgournay@force-ouvriere.fr
 01.40.52.84.20